

ARBAZ Des commissions citoyennes ont été créées. Parmi les enjeux, celui de la fusion apparaîtra forcément.

Les Arbaziens pensent à l'avenir

SAMUEL JACQUIER

Tout est parti d'une volonté de plus de 130 bourgeois d'Arbaz. L'année dernière, ils déposaient une initiative en vue de séparer les autorités bourgeoises des autorités communales pour étudier l'idée d'une fusion de leur commune. Douze mois plus tard, la municipalité a demandé aux citoyens souhaitant s'impliquer dans l'avenir d'Arbaz de former plusieurs commissions et un comité de pilotage. «Ça doit être une démarche non politique», souligne Vincent Rebstein, président de commune, qui ne participera pas aux ateliers. Une quarantaine de citoyens a répondu à l'appel. Ils étaient vingt cette semaine, vacances obligent.

Fusionner n'est pas tabou

Dans l'assistance, Paule Devanthey est «venue par curiosité et pour apprendre à connaître le village». Quant à Sihem Carroz, elle a été «tentée par l'idée que la population participe activement au développement d'Arbaz».

Si le terme fusion n'est pas encore à l'ordre du jour de ces pre-



Les réflexions des Arbaziens aboutiront-elles à un mariage avec une commune voisine? LE NOUVELLISTE

miers mois de travail, «il arrivera assurément sur la table, mais à travers les thématiques que nous devons analyser», relate un membre de la commission de l'identité qui souhaite rester anonyme. Certains se montrent plus caté-

goriques. «Il faut être réaliste, on ne pourra pas rester une commune sur notre petit caillou encore très longtemps. C'est un problème complexe qui ne fédère pas tout le monde, mais je crois qu'il y aura un jour une seule commune sur le co-

teau», remarque Guydulac, personnalité incontournable de la commune. Même constat du vice-juge Philippe Carroz. «Une fusion est inévitable à terme, mais cela pourrait être long à se dessiner. Il faudra peut-être dix ou

CHIFFRES CLÉS

6,4 millions: revenus de fonctionnement
5,76 millions: charges de fonctionnement
642 298 francs: marge d'autofinancement
653 539 francs: investissements nets
872 francs: dette nette par habitant

UN DÉPÔT QUI COÛTERA FINALEMENT 1,9 MILLION

Les Arbaziens ont accepté à une large majorité (24 voix sur 29) la construction d'un dépôt pour les travaux publics devisé à 1,9 million lors de la dernière assemblée primaire. L'objet avait fait débat lors de l'assemblée du mois de mars en raison de son coût de près 2,4 millions de francs. «Les soumissions au marché public ont révélé un prix plus bas. Finalement, les citoyens avaient le choix entre un projet à 1,7 million ou à 1,9 million. Ce dépôt est essentiel, car l'emplacement ne répond plus aux normes actuelles», souli-

gne Vincent Rebstein, le président d'Arbaz.

Au niveau des comptes 2016, ils «sont assez bons, puisque quatre critères sur cinq atteignent la note maximale selon les normes étatiques». Parmi les éléments notables, les charges de fonctionnement sont plus élevées que les prévisions budgétaires et rendent la marge d'autofinancement inférieure de 50% par rapport à celle de l'année précédente. Des travaux imprévus sur l'éclairage public ou les routes en sont notamment la cause. **○ SJ**

quinze ans.» Une voix, celle de Jean-Marie Moos, s'est tout de même étonnée d'entendre si tôt le terme de fusion. «Je ne suis ni pour ni contre. Il faut d'abord qu'on démontre que ça nous apporte quelque chose.»

Le bureau SEREC est chargé de donner les impulsions des ateliers. Quatre groupes analyseront des thématiques telles que l'identité, le territoire, les servi-

ces communaux ou les finances. «Chacun devra déceler les enjeux principaux. Il faut que la parole soit libre et que les avis critiques émergent. Tout en ayant l'objectif de mettre le résident d'Arbaz au centre des préoccupations», a lancé Etienne Mounir, le directeur du SEREC. Des premiers éléments d'analyse devraient être présentés à l'assemblée primaire de décembre. **○**